CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT À L' EMPLOI LE CONTRAT GAGNANT-GAGNANT

POUR LES EMPLOYEURS

AIDE FINANCIÈRE MENSUELLE

à hauteur de 66 % du SMIC brut (aide sur 20H hebdo)

CDI OU CDD DE 9 MOIS MIN.

renouvelable dans la limite de 24 mois

> CONTRAT DE 20H HEBDO minimum

POUR LES FUTURS.ES SALARIÉS.ES

AYANT DES DROITS OUVERTS AU RSA

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL PAR UN CONSEILLER

- pour optimiser son intégration professionnelle
- pour sa montée en compétence
- pour accroître son employabilité

AIDE FINANCIÈRE

pour faciliter le retour à l'emploi (mobilité, garde d'enfants, formation...)





Notes		

> SOLIDARITÉ LE DÉPARTEMENT EST LÀ!

DIRECTION INSERTION LOGEMENT

Service Retour à l'Emploi - Unité Clause et contrats aidés 32 rue Maréchal Foch - 66000 Perpignan 04 30 19 25 72 / rsa.cui@cd66.fr



